

PREMIERE EXPEDITION

**SELARL Delphine PFAFF  
Emilie BOURDENET  
Commissaires de Justice Associés**

12 Place des Héros- BP515  
89105 SENS Cedex  
Tel : 03.86.65.10.53  
Fax : 03.86.65.90.22  
scp.pfaff@huissier-justice.fr

Références : D238573

## **PROCES VERBAL DE DESCRIPTION**

**LE LUNDI VINGT QUATRE JUIN DEUX MILLE VINGT-QUATRE**

### **A LA DEMANDE DE :**

La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE CHAMPAGNE-BOURGOGNE, Société coopérative à capital et personnel variables, régie par le Livre V du Code Rural et les textes subséquents en la matière, immatriculée au registre du commerce de TROYES sous le numéro D775 718 216, dont le siège social est à TROYES (AUBE), 269 Faubourg Croncels, agissant poursuites et diligences du Président de son Conseil d'Administration domicilié es qualité audit siège

**Lequel m'a fait préalablement exposer :**

**Qu'une procédure de saisie immobilière était en cours à l'encontre de Madame**

**Que suite à la délivrance d'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié par acte de mon ministère en date du 29 mai 2024, et conformément à l'article R322-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, il me requiert de me rendre sur place afin de dresser le procès-verbal de description des lieux du bien objet de la saisie,**

**C'est pourquoi déférant à cette réquisition,**

**Je, Maître BOURDENET Emilie, Commissaire de Justice Associé, au sein de la SELARL PFAFF Delphine - BOURDENET Emilie, ayant son siège social 12 place des Héros à SENS (YONNE), soussignée,**

Me suis rendue ce jour, 9 voie creuse à CHAUMONT (89340) et ce, tel que figurant sur l'extrait de vue satellite du site d'accès public Géoportail joint ci-dessous :



Où étant à compter de 14h15, en présence de :

- employé de la société AZIMUT CONSEILS, chargé d'établir les diagnostics,
- serrurier
- témoin
- témoin

J'ai procédé aux constatations suivantes :

## REZ-DE-CHAUSSEE

### ENTREE

J'accède à cette maison par une porte en bois à meneau vitré ; je note que le bois est détérioré.



Cette menuiserie ouvre directement sur la cuisine.

## CUISINE

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage extrêmement sale, encrassé et hors d'usage.

Les murs sont recouverts d'une peinture défraîchie et sale.

Le plafond est recouvert d'une peinture présentant des traces de projections et des piqûres de moisissures.

Face en entrant dans cette pièce, sur une petite estrade, je relève la présence :

- d'une gazinière hors d'usage,
  - d'un plan de travail,
  - d'une hotte aspirante au-dessus,
- le tout hors d'usage.

Sur la droite, je remarque la présence :

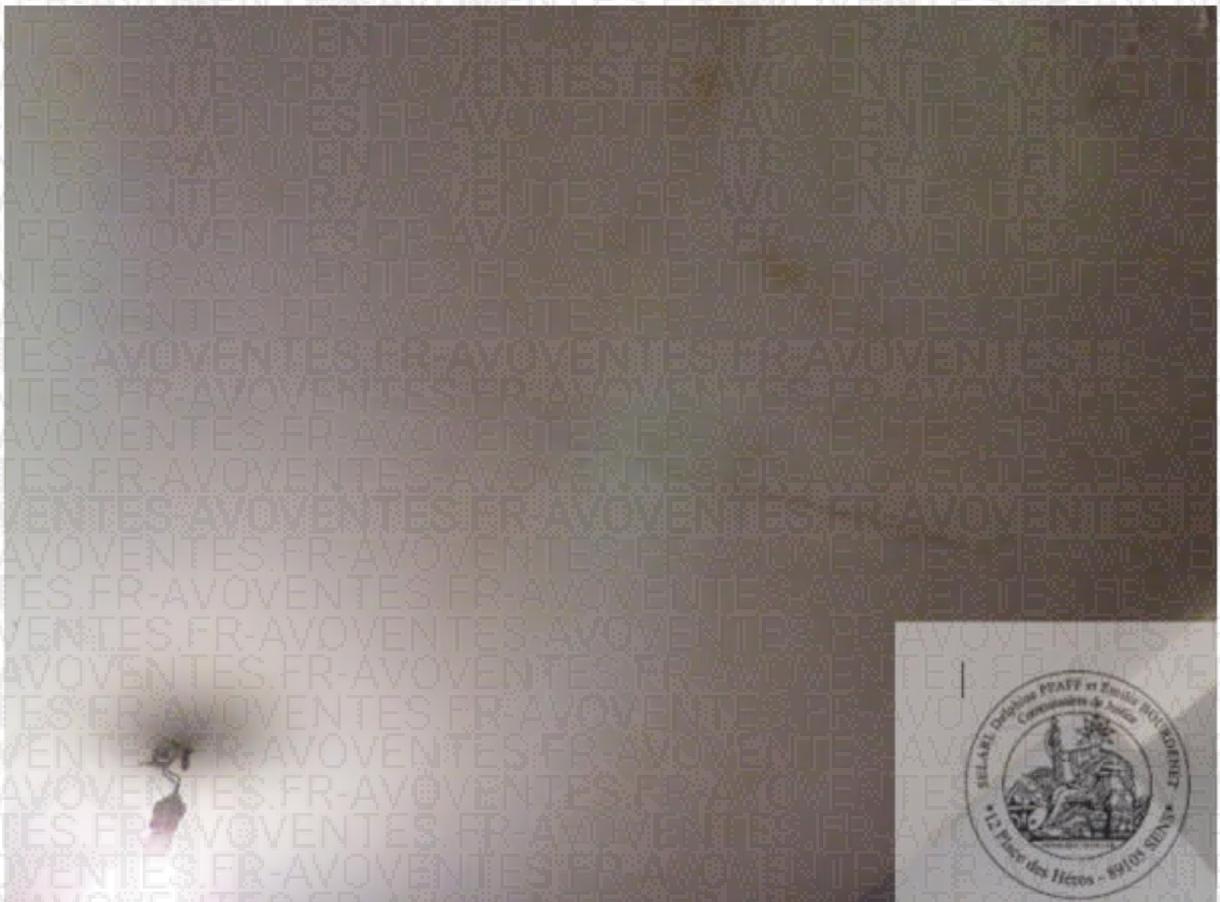
- d'un plan de travail surmonté d'une crédence murale constituée de carreaux de faïence,
- de meubles de cuisine hauts suspendus hors d'usage.

Sur la gauche dans cette pièce, je constate la présence :

- d'un tableau électrique et d'un compteur,
- d'un radiateur en allège de ces derniers.

Je note que les prises sont dénudées et que les câbles sont apparents.

L'éclairage artificiel est assuré par une douille avec ampoule.







Sur la gauche, il existe un recoin de type cave voûtée.

**RECOIN VOÛTE :**

J'accède à cet espace par une porte vitrée en partie centrale.

Les murs sont recouverts d'une peinture hors d'usage.

Le plafond est voûté est constitué de pierres apparentes.

Cet espace est totalement encombré.





## COULOIR DE DISTRIBUTION

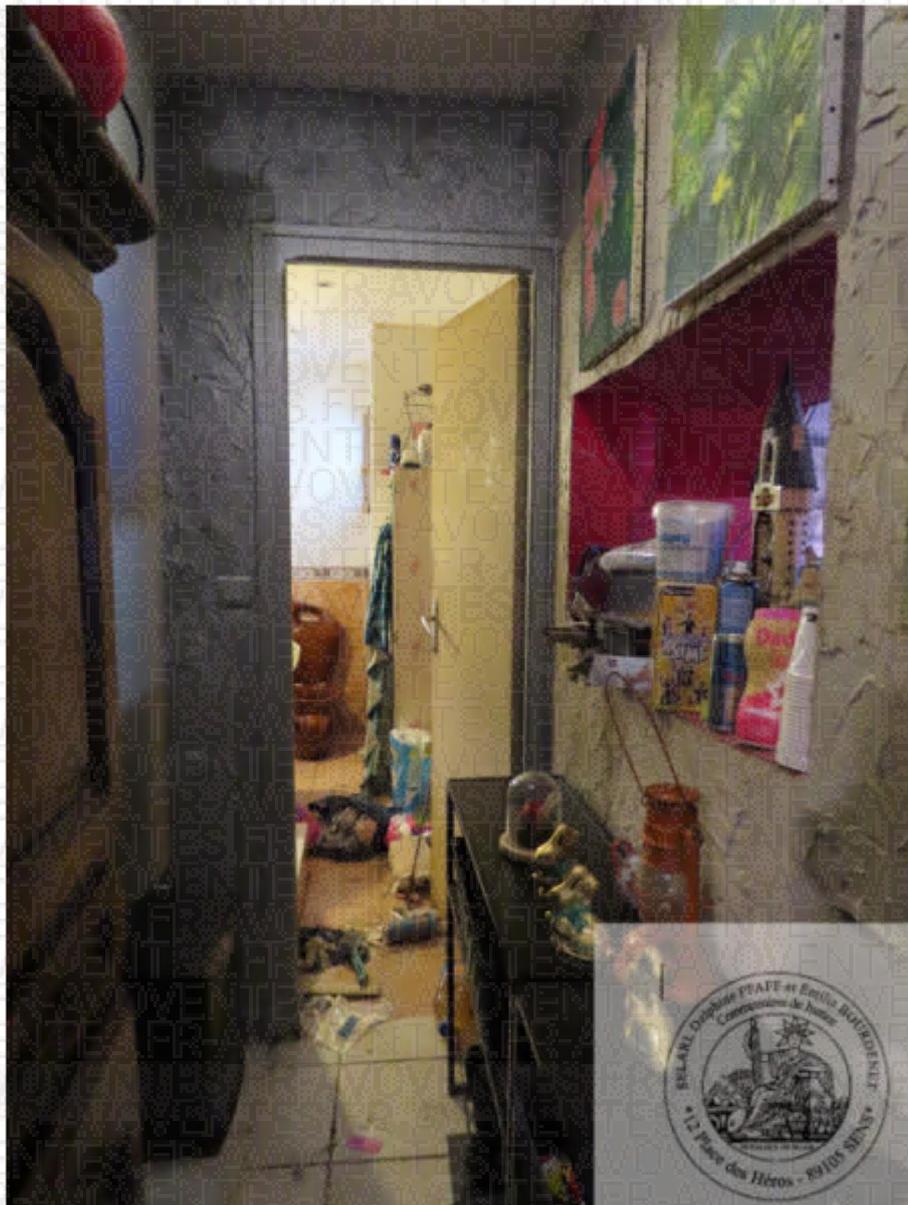
Le sol est recouvert de carreaux de carrelage en état d'usage.

Les murs sont recouverts d'un crépi peint hors d'usage.

L'éclairage artificiel est assuré par un spot lumineux.

Cet espace contient un ballon d'eau chaude de marque FUYARD. Je constate qu'un seau est entreposé sous ce dernier ainsi qu'une évacuation au moyen d'un tuyau.





## **SALLE DE DOUCHE**

J'accède à cette pièce par une porte en bois recouverte d'une peinture hors d'usage en partie basse ; cette menuiserie intérieure est piquée de moisissures.

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage hors d'usage.

Les murs sont recouverts de carreaux de faïence sales et encrassés.

Le plafond est recouvert de peinture présentant des traces et des projections.

L'éclairage artificiel est assuré par trois spots lumineux et une douille avec ampoule.

Cette pièce est aérée et éclairée par une fenêtre à un battant avec encadrement en bois.

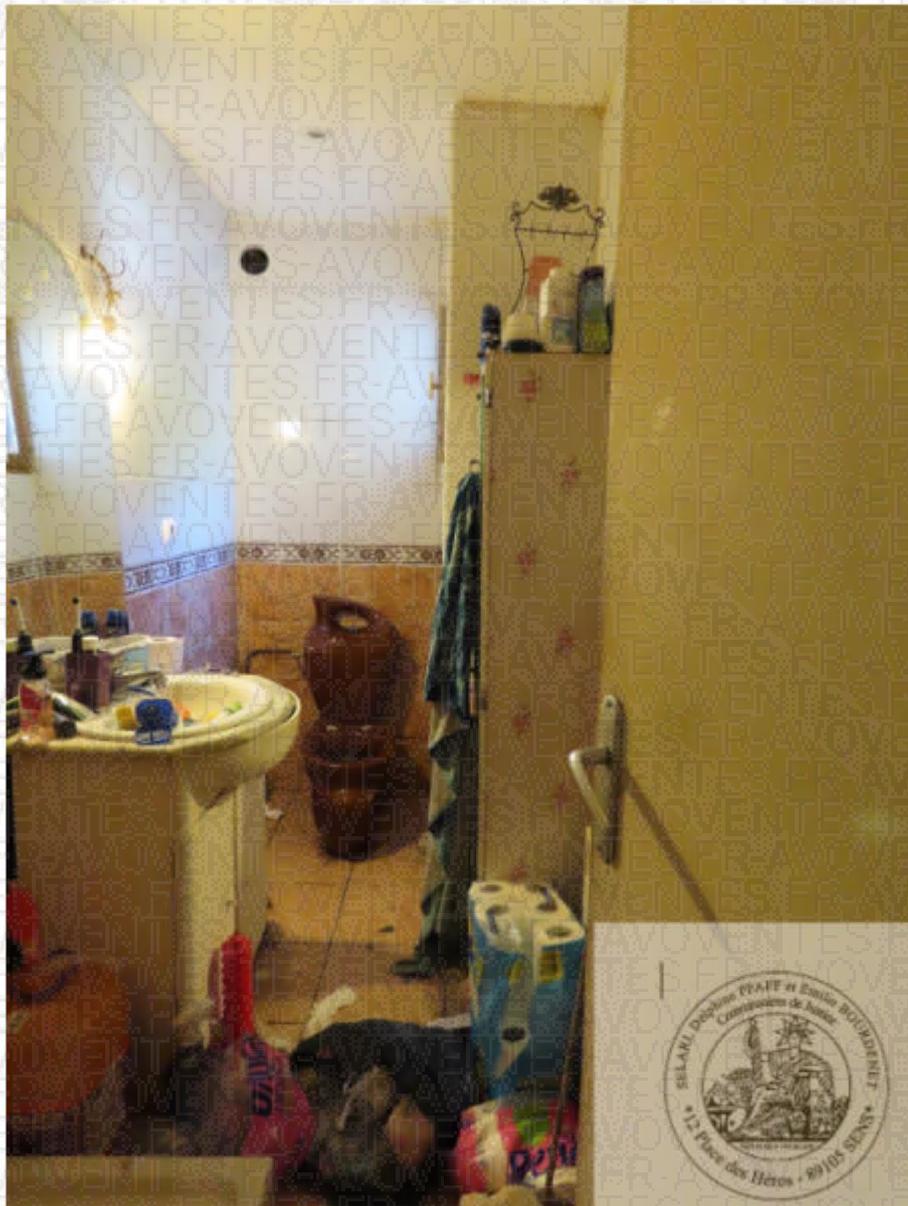
Au fond de cette pièce, je constate la présence d'une cuvette de toilette dépourvue de lunette et d'abattant.

Sur la gauche, je note la présence :

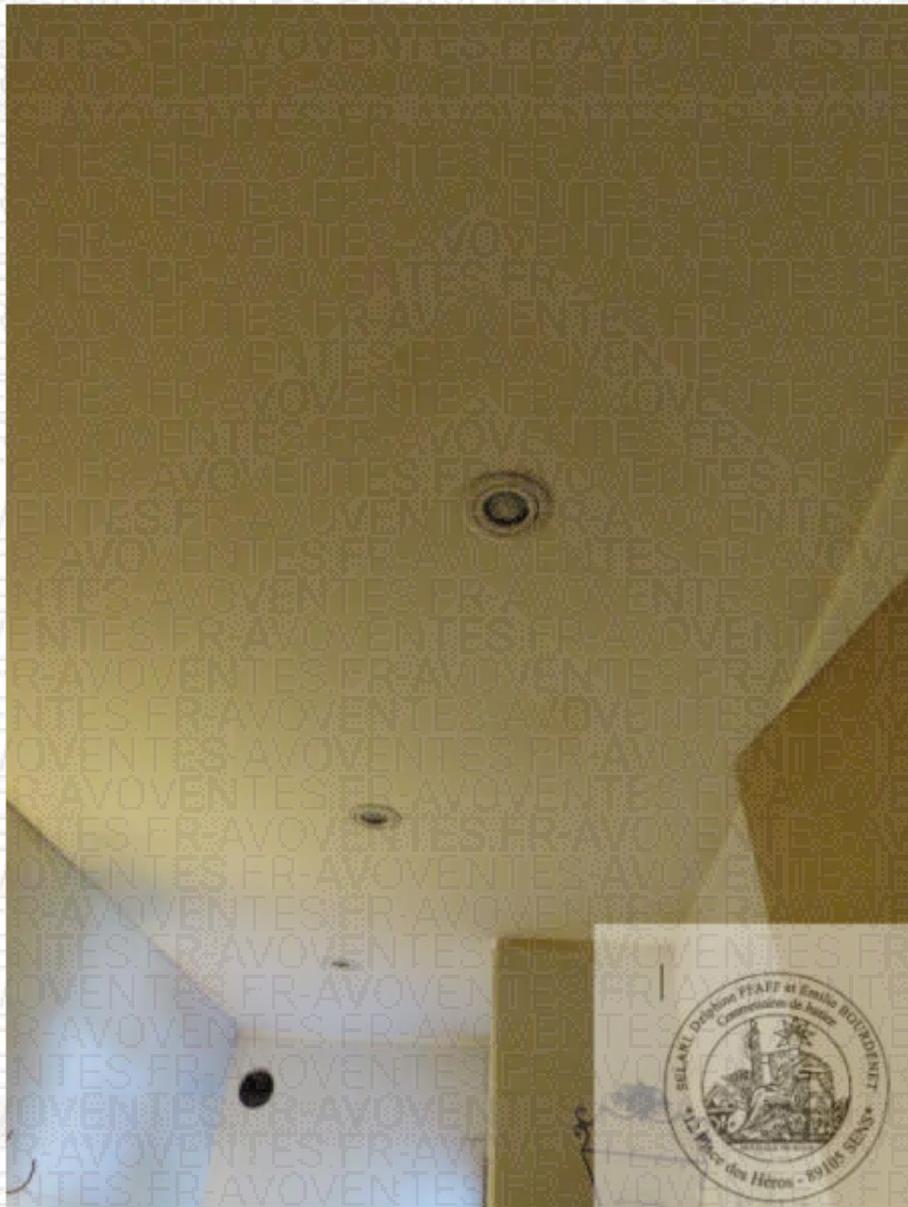
- d'un lavabo en émail de couleur blanche,
- d'un meuble sous lavabo désolidarisé de ce dernier,
- d'un miroir fixé au-dessus dudit lavabo.

A gauche en entrant au sein de cette pièce, je relève la présence d'une cabine de douche dépourvue de parois, mais comportant une robinetterie mitigeuse eau chaude - eau froide avec flexible et douchette.

Sur la droite, est fixé un radiateur électrique.













### **SALON, sur la droite**

J'accède à cette pièce par une marche en descente. Cette pièce est totalement encombrée.

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage sales.

Les murs sont recouverts d'un papier peint en état d'usage.

Le plafond comporte des poutres entre lesquelles des taches jaunes d'humidité sont visibles.

Cette pièce est aérée et éclairée par deux fenêtres à deux battants chacune avec encadrements en bois ; ces deux menuiseries extérieures sont pourvues de volets extérieurs en accordéon.

L'éclairage artificiel est assuré par une douille avec ampoule.

Au sein de cette pièce, je relève la présence d'une ouverture donnant sur le couloir de distribution.







## **ACCES A L'ETAGE**

Il se fait depuis le salon susvisé par un escalier en bois.

Au sein de cette cage d'escalier, les murs sont recouverts de papier peint hors d'usage.

## **ETAGE**

A ce niveau, je remarque la présence d'un espace au sein duquel le sol est recouvert d'un parquet.

Cet espace est dans un état d'encombrement très important, ce qui ne me permet pas de faire des constatations exhaustives au sein de ce dernier.

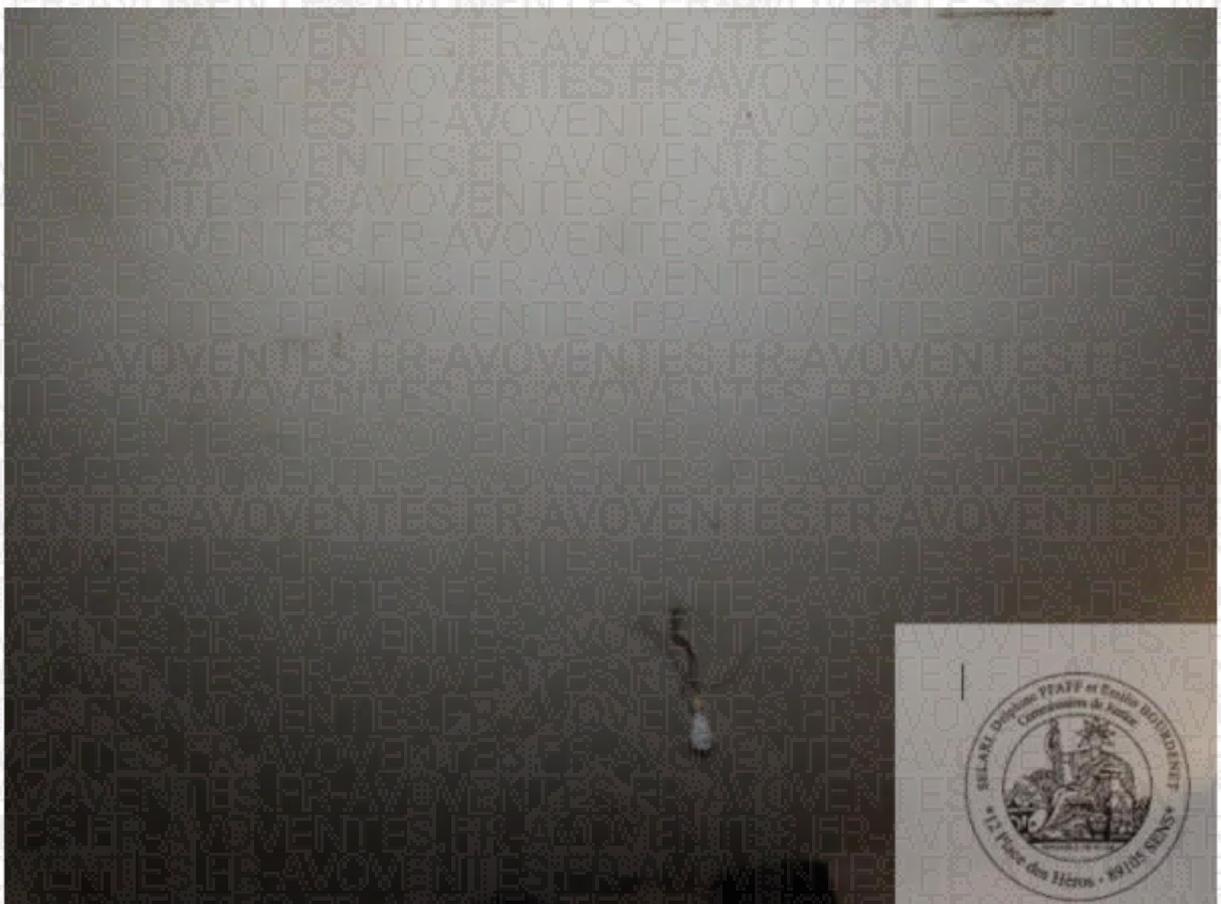
Les murs sont recouverts d'un papier peint.

Le plafond est recouvert d'une toile de verre peinte.

Cette pièce est aérée et éclairée par une fenêtre à deux battants avec encadrement en bois.

L'éclairage artificiel est assuré par une douille avec ampoule.





**EXTERIEURS**

Le jardin est encombré d'objets divers et variés à évacuer.







**CAVE :**

Celle-ci est totalement inaccessible.



Telles sont mes constatations.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent Procès-Verbal de Description pour servir et valoir ce que de droit.

Des photographies prises par mes soins lors de mes opérations sont insérées au présent Procès-Verbal de Description.



Me Emilie BOURDENET